

COMITÉ RPS 06

Matinale « Ordonnances Macron » : la place de la santé au travail au cœur des nouvelles institutions

le 16 février 2018 à 9 h au CADAM

Les ordonnances dites « Macron » relatives à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise impactent les modalités actuelles de dialogue social entre employeurs et représentants du personnel : fusion des instances, nouvelles règles de négociation, Commission Santé sécurité et conditions de travail, ... Comment tout cela doit-il se mettre en œuvre ?, Que deviennent la santé au travail et la prévention des risques professionnels dans la future configuration ?,... C'est à répondre à ces questions et aux vôtres que la matinale est dévolue.

Préprogramme :

- *Le cadre général des ordonnances et le Comité Social et Économique*, Mireille CROVILLE Directrice adjointe et Sandrine CURBILIÉ Inspectrice du travail - DIRECCTE PACA - UD06,
- *Les enjeux de la nouvelle réglementation sur la représentation du personnel dans le champ de la santé au travail*, Débat entre M^e. Mireille DAMIANO et M^e Nadège HOUDU, Avocates,
- *Quel fonctionnement du « CHSCT de demain » ? Table ronde*, avec :
 - Pablo BANDALA, Directeur et Président du CHSCT HÔTEL LE MÉRIDIEN,
 - Vincent GUILLAUME, Directeur et Président du CHSCT de RRT PACA LES CHEMINS DE FER DE PROVENCE,
 - Franck LAMY-CHARRIER, Représentant l'UD CGT 06,
 - Laurent PINA, Responsable d'unité de contrôle DIRECCTE PACA - UD06,
 - Alain BRUNEL, Ingénieur Conseil CARSAT 06,
 - Bernard SALENGRO, Conseiller expert Santé au travail auprès de la confédération CFE-CGC et Médecin du travail APST BTP 06.

Inscription et adresse : L'inscription est gratuite. Merci de vous inscrire avec le lien suivant : <https://www.inscription-facile.com/form/BkCV9E42lhVvPNcyNOZR> (une inscription par participant).

Adresse : Salle de conférence du Centre administratif départemental, Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Route de Grenoble, Nice. Parking à l'entrée du centre. Café d'accueil à partir de 8 h 30.

Organisateur : Comité RPS 06. Le comité réunit les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), pour œuvrer à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Le comité RPS 06 : UPE 06, UPA 06, UD CFE-CGC, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD UNSA, Union syndicale Solidaires, APST BTP, AMETRA 06, MSA Provence Azur, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS-SAF, SSIRCA, DIRECCTE PACA 06.

